



EXERCICE FINANCIER 2024

Déclaration sur
l'esclavage moderne et
la traite de personnes

CAE

Table des matières

PROFIL D'ENTREPRISE.....	1
Qui nous sommes.....	1
Structure de l'entreprise et entités	1
Activités commerciales	1
Fournisseurs et chaîne d'approvisionnement	2
RECONNAÎTRE LES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE	2
Risques liés à nos activités	2
Risques dans notre chaîne d'approvisionnement.....	2
LUTTE CONTRE LES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE	2
Gouvernance et surveillance	3
Approche en matière de gestion	4
Nos engagements et nos processus de diligence raisonnable	4
Politiques.....	5
Mécanismes de signalement.....	6
Programmes de formation des employés	6
Mesures d'atténuation prises.....	6
Évaluation de l'efficacité.....	7
Approbation	7
ANNEXE A – CAE INC. ET SES FILIALES	8

Cette déclaration est faite au nom de CAE inc. et de ses filiales identifiées à l'annexe A (collectivement, « CAE ») pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024 (EX24). Compte tenu de la présence mondiale de CAE, la présente déclaration est préparée conformément à la Loi visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada et à la Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni.

Profil d'entreprise

Qui nous sommes

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux techniciens de maintenance, aux compagnies aériennes, aux exploitants dans le domaine de l'aviation d'affaires et aux forces de défense et de sécurité de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où nos clients ont besoin de nous, avec environ 13 000 employés répartis dans plus de 240 établissements et centres de formation dans plus de 40 pays. CAE s'appuie sur plus de 75 ans d'innovation dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute-fidélité possible ainsi que de programmes de formation, alimentés par les technologies numériques. Nous intégrons le développement durable dans tout ce que nous faisons. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

Structure de l'entreprise et entités

CAE est une société constituée au Canada dont le siège social est situé à Montréal (Canada). Nous exerçons nos activités dans le monde entier au moyen de filiales locales directes et indirectes, et chacun de nos secteurs sert ses clients mondiaux en offrant des activités régionales en Amérique, en Afrique/Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Europe.

Activités commerciales¹

CAE est un chef de file mondial en solutions de formation et d'opérations critiques dans les domaines de l'aviation civile et de la défense et sécurité. CAE fournit des produits, des services et des expériences numériques immersifs et axés sur les données qui améliorent la sécurité, l'efficacité et l'état de préparation de ses clients.

Aviation civile : Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage, ainsi que des solutions axées sur les opérations aériennes. Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les organismes d'entretien, de réparation et de révision, et les entreprises spécialisées dans la location financement d'appareils.

Défense et Sécurité : Nous sommes un fournisseur mondial de solutions d'entraînement et de simulation évolutives, peu importe la plateforme, qui permettent et rehaussent la préparation aux missions et la sécurité. Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier.

¹ CAE a conclu la vente de sa division Santé en février 2024. Par conséquent, tous les renseignements relatifs à cette division ont été exclus du présent rapport.

Fournisseurs et chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'exercice 2024, par l'entremise de sa chaîne d'approvisionnement, CAE a collaboré avec plus de 8 000 fournisseurs qui ont contribué à la fabrication de nos produits pour les secteurs Aviation civile et Défense et Sécurité. Pour faciliter la construction et l'assemblage de ses simulateurs, CAE se procure divers biens et services, notamment des composants électroniques, des pièces, des sous-modules et des services provenant de différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Notre chaîne d'approvisionnement s'étend partout dans le monde et couvre de nombreux processus de fabrication, ainsi que des biens et services indirects.

Au cours de l'exercice 2024, CAE a mené des activités d'approvisionnement dans de nombreux pays. La répartition de nos activités d'approvisionnement est la suivante :

- 88 % en Amérique
- 7 % en Europe
- 4 % en Asie-Pacifique
- 1 % au Moyen-Orient et en Inde

Reconnaître les risques liés aux droits de la personne

Risques liés à nos activités

En tant qu'entreprise du secteur de l'aéronautique et de la défense, CAE exerce ses activités dans un environnement hautement réglementé et technologiquement sophistiqué. Pour la production de nos simulateurs et de nos dispositifs de formation, nous employons principalement une main-d'œuvre qui se distingue par des exigences élevées en matière de compétences en fonction de la nature du travail, comme des ingénieurs ou d'autres professionnels techniques. De plus, les simulateurs de CAE sont principalement fabriqués à notre siège social de Montréal (Canada) et aux États-Unis. En ce qui concerne les services de formation et les services aériens, notre personnel se compose d'autres professionnels hautement qualifiés, tels que des développeurs de logiciels, des pilotes et des instructeurs de vol. À titre préliminaire, nous avons évalué les risques liés à l'esclavage moderne dans nos activités comme étant faibles, car nous exerçons nos activités dans des juridictions et des secteurs où la prévalence de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains est plus faible.

Risques dans notre chaîne d'approvisionnement

Nous nous approvisionnons délibérément auprès de fournisseurs situés dans la même zone géographique que nos activités, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe. De plus, au cours de la période, CAE a mené une petite proportion de ses activités d'approvisionnement dans des régions géographiques réputées pour avoir des taux plus élevés d'esclavage moderne, comme l'Asie-Pacifique et l'Afrique et le Moyen-Orient. À titre préliminaire, nous avons estimé que les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement étaient faibles, en raison de notre approvisionnement en pièces détachées dans des régions à faible risque et de la nature technologiquement sophistiquée d'une grande partie de nos intrants.

Lutte contre les risques liés aux droits de la personne

CAE s'engage à respecter et à protéger les droits de la personne de ses employés et attend de ses fournisseurs, de ses sous-traitants et des autres parties prenantes qu'ils fassent de même. Bien que CAE reconnaisse que des risques liés aux droits de la personne, y compris les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains, peuvent survenir dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement, l'entreprise a mis en œuvre plusieurs mesures pour faire face à ces risques, y compris des politiques et des procédures pour repérer, évaluer et atténuer toute incidence potentielle ou réelle sur les droits de la personne pouvant résulter de ses activités ou de celles de ses partenaires d'affaires.

De plus, au cours de la période visée par le rapport, CAE a commencé à repérer les sources de risques liés à l'esclavage moderne et a organisé des réunions régulières sur les droits de la personne et l'esclavage moderne

entre plusieurs dirigeants de CAE, y compris des membres clés des équipes Éthique et conformité mondiales, Services juridiques, Stratégie et Rapports ESG, Ressources humaines mondiales, Gestion des risques d'entreprise et Gestion des achats et des approvisionnements mondiaux (GPSM).

Ces équipes ont également contribué à l'élaboration de la feuille de route pluriannuelle de CAE en matière d'ESG pour les exercices 2024 à 2028. La feuille de route pluriannuelle en matière d'ESG, qui a été approuvée par le comité de direction et le conseil d'administration de CAE au cours de l'exercice 2023, couvre un large éventail de sujets liés à l'ESG. Parmi les principaux résultats que nous attendons d'ici à l'exercice 2028, comme le prévoit la feuille de route en matière d'ESG, figurent les suivants :

- Réviser et actualiser en permanence les politiques liées à la gestion des droits de la personne en fonction de l'évolution de la législation dans toutes les régions où nous exerçons nos activités.
- Mener une évaluation ascendante des risques liés à l'exposition directe et indirecte de CAE aux questions relatives aux droits de la personne
- Mettre en place un cadre de gestion des risques en matière d'ESG comprenant des indicateurs relatifs aux droits de la personne
- Offrir une formation personnalisée aux équipes les plus exposées
- Mettre en place des protocoles appropriés pour prévenir et atténuer les risques directs pour les droits de la personne
- Déployer l'évaluation des risques des fournisseurs stratégiques sélectionnés

CAE s'engage à respecter et à protéger les droits de la personne de ses employés, de ses clients, de ses fournisseurs, de ses sous-traitants et de ses autres parties prenantes. Nous avons mis en place des politiques et des procédures pour reconnaître, évaluer et atténuer tout impact potentiel ou réel sur les droits de la personne qui pourrait résulter de nos activités ou de celles de nos partenaires commerciaux.

Gouvernance et surveillance

La cheffe de la direction du développement durable (CSO) et vice-présidente principale, Engagement des parties prenantes de CAE, dirige une équipe multidisciplinaire chargée de la stratégie et des rapports d'ESG qui suit l'évolution rapide des tendances; élabore et surveille notre stratégie; et rédige des rapports sur les sujets qui sont importants pour notre industrie et nos activités. La CSO et vice-présidente principale, Engagement des parties prenantes de CAE est responsable de la surveillance des questions relatives aux droits de la personne et de l'élaboration de lignes directrices et d'initiatives visant à appuyer les politiques, la mise en œuvre des programmes et l'atténuation des risques. L'équipe chargée de la stratégie et des rapports d'ESG soutient la CSO dans la l'application de la feuille de route sur les droits de la personne.

L'équipe GPSM est chargée de maintenir les politiques et les processus de conformité spécifiquement pour les fournisseurs et les sous-traitants dans l'ensemble de notre réseau. Le GPSM utilise son cadre de gestion de la chaîne d'approvisionnement durable pour offrir des conseils variés visant à prévenir efficacement les risques au cours du processus d'approvisionnement et d'attribution des contrats, à gérer les risques avec les fournisseurs établis et à améliorer la sensibilisation et les résultats en matière d'ESG au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Le GPSM utilise son cadre de gestion de la chaîne d'approvisionnement durable pour offrir des conseils variés visant à gérer efficacement les risques et à améliorer les résultats en matière d'ESG au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Toutes les activités liées à la conformité sont coordonnées de concert avec le Bureau mondial d'éthique et de conformité, qui est chargé de superviser la mise en œuvre des processus de conformité à l'échelle de l'entreprise. Des rapports périodiques sont soumis au conseil d'administration de CAE, par l'intermédiaire de son comité de gouvernance.

De plus amples renseignements sur l'approche de CAE en matière de gouvernance du développement durable peuvent être consultés sur le site Web de CAE, sous la rubrique Responsabilité sociale.

Approche en matière de gestion

Nos engagements et nos processus de diligence raisonnable

En tant que signataires du Pacte mondial des Nations unies, nous nous engageons à respecter activement, par l'entremise de nos stratégies et nos activités, les principes 1 à 6 régissant la protection des droits de la personne issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous respectons également les normes fondamentales et sociales des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne et de l'Organisation internationale du travail, ainsi que toutes les lois et tous les règlements applicables là où CAE exerce ses activités.

L'approche en matière de gestion de CAE commence par notre Code d'éthique professionnelle, qui constitue notre principale référence. En reconnaissant ce code, les employés et les partenaires commerciaux qui travaillent pour le compte de CAE s'engagent à respecter les normes éthiques de CAE, y compris le respect des droits de la personne. Quant aux fournisseurs et aux sous-traitants, leur travail pour nous est régi par le Code d'éthique des fournisseurs de CAE, qui définit nos attentes minimales en matière de droits de la personne, notamment en ce qui concerne le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.

Notre politique en matière de droits de la personne oriente nos actions et nos stratégies en ce qui concerne ces droits dans le cadre de nos activités. Elle est revue régulièrement, avant d'être approuvée par le comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE. Nous garantissons le droit de nos employés à se syndiquer et à communiquer librement avec leurs gestionnaires au sujet des conditions de travail, sans crainte de harcèlement, d'intimidation, de sanctions, de pressions ou de représailles. Nous reconnaissons et respectons également le droit des travailleurs à la libre association par l'affiliation ou la non-affiliation à une association de leur choix.

Nous veillons à ce que notre engagement envers les droits de la personne au sein de la chaîne d'approvisionnement soit respecté en nous servant des conditions générales auxquelles nos fournisseurs doivent se soumettre, qui concernent le travail des enfants, les horaires de travail, le harcèlement et la discrimination illégale, l'esclavage, la traite des êtres humains et d'autres sujets spécifiques.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des principales exigences auxquelles les fournisseurs doivent satisfaire pour pouvoir travailler avec nous :

- Sondage initial auprès des fournisseurs lors de l'évaluation de nouveaux fournisseurs
- Acceptation et respect de notre Code de conduite des fournisseurs
- Respect de notre politique en matière de minerais de conflit
- Respect des clauses légales dans nos contrats
- Engagement à mettre en œuvre des actions correctives dans les domaines d'amélioration déterminés.

Au cours de l'exercice 2024, CAE a commencé à déployer un outil de surveillance des risques liés aux tiers (EcoVadis), en commençant par ses fournisseurs directs stratégiques. Cet outil, qui constitue un atout majeur en matière de conformité, nous aide à définir les risques en matière d'ESG, y compris les risques liés aux droits de la personne, auxquels sont exposés nos fournisseurs actuels. Ces renseignements nous permettront de nous engager auprès de nos partenaires et de développer conjointement des programmes de gestion des risques pour atteindre nos objectifs. De plus, nous avons intensifié le nouveau Programme de reconnaissance des fournisseurs de CAE, qui souligne l'excellence des fournisseurs dans l'adoption de pratiques de développement durable et de conscience sociale, en ajoutant les nouveaux critères d'évaluation du rendement de CAE pour tirer parti des capacités de l'outil de gestion des risques. Enfin, au cours de l'exercice 2024, CAE a lancé son premier programme de chaîne d'approvisionnement durable, CAE Résilients ensemble, qui s'articule autour de trois objectifs : renforcer, innover et atténuer les risques. La conformité sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement fait partie des aspects clés de l'objectif « atténuer les risques ».

Politiques

Code d'éthique professionnelle

Notre code et nos politiques de conformité servent de boussole à notre façon de travailler et aux valeurs que nous mettons en pratique chaque jour. Il fournit aux employés des normes claires, des exemples utiles et des renseignements sur les endroits où s'adresser pour obtenir des conseils sur la prise de décisions éthiques ou pour soulever des préoccupations – y compris la ligne d'assistance téléphonique sur l'éthique de CAE qui permet de faire des signalements anonymes ou de dénoncer. CAE considère que toute violation du Code constitue une menace pour sa culture, ses activités et sa santé financière.

Notre code régit la conduite des administrateurs, des dirigeants et des employés de CAE, ainsi que des sous-traitants, des consultants et des autres partenaires commerciaux agissant en notre nom. Traduit en cinq langues (anglais, français, espagnol, allemand et portugais), le code constitue notre cadre éthique général, complété par un ensemble de politiques et de procédures individuelles qui nous permettent d'atténuer des risques spécifiques, notamment en ce qui concerne les droits de la personne et bien d'autres choses encore. Nous révisons régulièrement notre code et nos politiques d'entreprise.

Vous pouvez consulter le code d'éthique professionnelle de CAE [ici](#).

Politique de droits de la personne

La politique de CAE en matière de droits de la personne met l'accent sur son engagement à respecter les droits de la personne dans l'ensemble de ses activités à l'échelle mondiale. La politique décrit des engagements spécifiques, notamment l'interdiction du travail des enfants, le respect des lois sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, la promotion d'un traitement équitable et de la non-discrimination, le respect de la réglementation sur le temps de travail et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité.

Cette politique comprend également un engagement à fournir périodiquement aux employés une formation de sensibilisation aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains. Cette politique est revue au moins tous les trois ans et est approuvée par le comité de gouvernance du conseil d'administration de CAE.

Vous pouvez consulter la politique de CAE en matière de droits de la personne [ici](#).

Code de conduite des fournisseurs

Nous attendons de nos fournisseurs et de nos sous-traitants qu'ils respectent strictement les lois et les réglementations en vigueur dans les territoires où ils exercent leurs activités ou fournissent des services. Le Code d'éthique des fournisseurs de CAE, qui a été conçu pour s'aligner sur le Forum international sur l'éthique des affaires (IFBEC), communique les principes fondamentaux auxquels nous nous attendons que nos fournisseurs se conforment. Les fournisseurs doivent également respecter ces principes à chaque étape de leur chaîne d'approvisionnement.

Le code des fournisseurs couvre 14 domaines d'engagement clés, qui comprennent les questions environnementales, sociales (droits de la personne, y compris la traite des êtres humains, le travail forcé, en servitude ou sous contrat) et de gouvernance (c'est-à-dire le respect des lois, la lutte contre la corruption, la fraude et le détournement de fonds, l'évasion fiscale, la concurrence et l'antitrust, les délits d'initiés, les conflits d'intérêts, le respect des importations et des exportations internationales, la protection des renseignements, le paiement à temps des fournisseurs et la gestion des risques).

Vous pouvez consulter le code de conduite des fournisseurs de CAE [ici](#).

Politique à l'égard des minerais de conflit

Cette politique décrit les efforts déployés par CAE pour s'assurer que les minerais utilisés dans ses produits ne contribuent pas aux conflits armés ou aux violations des droits de la personne dans les régions à haut risque. Nous communiquons la politique de CAE sur les minerais de conflit aux fournisseurs dans le cadre de notre processus de diligence raisonnable afin d'assurer leur participation au processus d'assurance responsable des minerais.

Vous pouvez consulter la politique de CAE sur les minerais de conflit [ici](#).

Conditions générales d'achat de CAE

Dans les conditions générales d'achat de CAE, l'entreprise souligne l'obligation de respecter toutes les lois applicables, y compris les lois interdisant le travail des enfants ou le travail forcé, ainsi que le Code d'éthique des fournisseurs de CAE. Nous exigeons également de nos fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs employés sont conscients de ces obligations et qu'ils les respectent. Nos conditions générales exigent également que les fournisseurs transmettent ces exigences à leurs propres fournisseurs.

Vous pouvez consulter les conditions générales d'achat de CAE [ici](#).

Mécanismes de signalement

Conformément à sa politique de signalement interne et de dénonciation, CAE offre des voies internes et externes permettant aux personnes de signaler d'éventuelles violations des droits de la personne. Les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux ou d'autres tiers qui ont des questions, ont besoin de conseils ou ont des raisons de penser qu'une violation a été commise disposent de plusieurs ressources, y compris (le cas échéant) par un dialogue direct avec :

- Les superviseurs directs ou le niveau hiérarchique suivant
- Les ressources humaines mondiales
- Les représentants mondiaux des services juridiques
- Des représentants du syndicat ou du comité d'entreprise
- Le bureau mondial d'éthique et de conformité

Les rapports peuvent également être déposés sur le site Web et le centre d'appel d'EthicsPoint, un service confidentiel indépendant mis à la disposition des employés en tout temps, partout dans le monde. Les demandes concernant les droits de la personne peuvent également être envoyées par courriel à l'adresse suivante : ethics-and-compliance@cae.com.

Programmes de formation des employés

Tous les employés de CAE reçoivent une formation obligatoire sur le code d'éthique professionnelle au moment de leur embauche, et ses dispositions sont renforcées par une formation et des communications annuelles. Cette formation couvre des éléments importants de notre code et de nos politiques connexes, notamment en ce qui concerne les droits de la personne, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Nos administrateurs, nos dirigeants et nos employés sont également tenus de lire le code, d'en prendre connaissance et de s'engager à le respecter chaque année.

Mesures d'atténuation prises

Au cours de la période de déclaration, CAE a été informée de la violation des droits de la personne par un fournisseur dans le cadre de son processus de surveillance des risques liés aux tiers. Cela a incité CAE à prendre des mesures immédiates pour atténuer les risques associés à ce fournisseur. Les mesures prises par CAE ont

consisté à communiquer avec le fournisseur pour valider les faits, à lui demander de mettre en place un plan de correction et à intensifier la surveillance des risques liés à ce fournisseur.

Compte tenu de la nature évolutive des risques liés aux droits de la personne dans le monde entier, CAE continuera de promouvoir ses mécanismes de signalement et la culture de « dénonciation » de son Code d'éthique professionnelle afin d'encourager ses employés, ses dirigeants, ses administrateurs, ses consultants, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux à signaler toute préoccupation en matière de droits de la personne liée à ses activités et à ses chaînes d'approvisionnement, de manière à ce qu'elle puisse être traitée et corrigée de manière adéquate.

Évaluation de l'efficacité

L'efficacité de nos mesures a été évaluée en fonction des indicateurs de rendement clés suivants au cours de l'exercice 2024 :

- Toutes les personnes ciblées suivent une formation sur le Code d'éthique professionnelle : plus de 12 000 employés ont suivi la formation sur le Code d'éthique professionnelle de CAE. Cette formation comprend un module intitulé « Respect mutuel » et couvre notre engagement à respecter les lois sur les droits de la personne, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne et la traite des personnes. La formation demande également à tous les employés de s'exprimer s'ils soupçonnent qu'une violation des lois sur les droits de la personne a été commise ou est sur le point de l'être.
- Toutes les personnes visées reconnaissent et acceptent le code d'éthique professionnelle : chaque année, nous demandons à nos administrateurs, à nos dirigeants et à nos employés de lire, d'attester qu'ils ont lu et d'accepter de se conformer à notre Code d'éthique professionnelle, qui comprend une attente claire d'exercer nos activités d'une manière qui respecte les droits de la personne dans chaque région où nous sommes présents en traitant nos employés, et les personnes travaillant pour nos fournisseurs, avec dignité et en faisant la promotion de pratiques d'emploi équitables. La procédure de reconnaissance du code a été achevée au cours de l'exercice 2024.
- Nombre de cas de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains : Aucun cas de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains n'a été signalé par le biais de nos canaux de signalement internes, y compris notre site Web et notre centre d'appel EthicsPoint.
- Nombre de rapports de violation des droits de la personne par les fournisseurs : Une alerte relative à une violation des droits de la personne a été reçue par l'intermédiaire de notre outil de surveillance des risques des tiers (EcoVadis) et CAE a demandé au tiers concerné de prendre des mesures correctives immédiates.

Comme CAE continue d'évaluer les risques liés aux droits de la personne, y compris le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, dans ses chaînes d'approvisionnement et ses activités commerciales, de nouveaux indicateurs de rendement clés pourraient être envisagés et présentés dans de futures déclarations.

Approbation

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de CAE inc. en tant qu'entité mère, le 28 mai 2024 et a été signée par Marc Parent, président et chef de la direction de CAE inc.

Marc Parent, membre de l'ordre du Canada

Président et chef de la direction

ANNEXE A – CAE INC. ET SES FILIALES

Cette déclaration est préparée conformément à la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement pour les entités suivantes :

- CAE inc.
- Presagis Canada inc.
- CAE Military Aviation Training Inc.
- CAE International Holdings limited

Cette déclaration est préparée conformément à la loi britannique Modern Slavery Act de 2015 pour les entités suivantes :

- CAE inc.
- CAE Holdings Limited
- CAE STS Limited
- CAE (UK) plc

EXERCICE FINANCIER 2024

Déclaration sur
l'esclavage moderne et
la traite de personnes

[CAE.COM](https://www.cae.com)